



DOS ET SANTÉ SANITAIRE ET SOCIAL

| Sensibilisation

VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRINCIPAL, N'HÉSITEZ PAS À LE CONTACTER

Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur Sanitaire et Social.

OBJECTIFS

Pour le salarié

- Comprendre le fonctionnement et les limites du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé qui en découlent.
- Connaître les risques de son métier afin de repérer dans son travail, les risques liés aux manutentions manuelles (mobilisation de personnes).
- Maîtriser le risque en économisant les efforts par l'organisation, la simplification des manutentions manuelles et par l'utilisation de techniques gestuelles appropriées lors de mobilisation de personnes en fonction de la situation de travail.

Pour l'employeur

- Le salarié sera informé et sensibilisé sur l'importance des risques liés aux manutentions manuelles et aux postures, des enjeux et des effets encourus sur la santé.
- L'employeur aura répondu à ses obligations réglementaires (Art. L4121.1).

PUBLIC CONCERNÉ

- Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs sanitaire et social mobilisant des personnes dépendantes : établissements de santé, structure d'aide et de soins à la personne, maisons de retraite.

ANIMATION

Elle est assurée par un formateur en prévention des risques liés à l'activité physique.

MODALITÉS

Participants

- Groupe de 4 à 8 salariés

Durée de la sensibilisation

- 7 heures sur une journée

Lieu

- Intra entreprise

PROGRAMME

1^{ère} partie

- Définitions AT/MP et statistiques
- Les différents enjeux (humains et économiques)
- La réglementation
- Notions d'anatomie, physiologie et pathologie
- Les principaux facteurs de risque (biomécaniques, aggravants, TMS...) et les atteintes à la santé

2^{ème} partie

- La prévention
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les types de mobilisation et classes de techniques
- L'évaluation du potentiel de la personne dépendante

3^{ème} partie

- Les différentes aides techniques pour la mobilisation de personnes
- Les mesures de prévention existantes (techniques, organisationnelles et humaines)
- La protection collective et individuelle
- Exercices pratiques de mise en situation

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Supports audiovisuels (photos, vidéos...)
- Matériels d'aide à la mobilisation de personnes.
- Apports de connaissances, échanges, débriefing, feed-back...
- Démonstration de plusieurs classes de techniques de mobilisation de personnes.
- Exercices pratiques de mise en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié.

Un aide-mémoire technique sera remis à chaque participant à l'issue de la sensibilisation.